



APPEL D'OFFRES

FOURNISSEUR TEXTILE
MANDATURE 2024-2028

A Paris, le 12 juin 2024

OBJET :

Fondée le 3 mars 1913, la Fédération Française de Motocyclisme est délégataire du Ministère en charge des Sports afin de gérer et promouvoir l'activité motocycliste en France. Elle compte 18 Ligues Régionales, 1.200 clubs affiliés, 100.000 licenciés, 1.200 épreuves par an dans 9 disciplines.

Ses missions sont multiples : organiser le sport moto et quad, définir les règles de la pratique, gérer les filières du Haut Niveau, initier les jeunes, défendre et promouvoir les pratiques quotidiennes, développer le loisir moto, former l'encadrement, aider les clubs à organiser les activités motocyclistes.

La FFM est l'interlocutrice de l'État et des Collectivités Territoriales en matière de motocyclisme.

Membre de la FIM (Fédération Internationale de Motocyclisme), de la FIM Europe et du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), la FFM joue un rôle actif dans les plus hautes instances internationales.

La Fédération Française de Motocyclisme recherche un fournisseur spécialisé dans le textile afin d'équiper ses élus, officiels et salariés dans le cadre de la mandature 2024-2028.

MISSION :

L'entreprise sélectionnée devra fournir les références vestimentaires suivantes :

- **Bodywarmer :**
Coloris : marine
- **Chemise :**
Coloris : blanc
- **Chemiser :**
Coloris : blanc
- **Polo manche courte :**
Coloris : blanc & marine



APPEL D'OFFRES

- **Softshell :**
Coloris : marine
- **Pull col rond :**
Coloris : marine chiné
- **Casquette :**
Coloris : rouge et marine
- **Bonnet :**
Coloris : marine

Les références sus-cités devront reprendre des caractéristiques identiques aux produits livrés en avril 2023* :

- Coloris ;
- Matière ;
- Éléments de personnalisation : étiquette, broderie, hangtag...

A noter, à la discrétion de la FFM, des ajustements pourront être demandés afin de faire évoluer des produits de la ligne vestimentaire fournis en avril 2023.

Afin de répondre à l'appel d'offres, le fournisseur devra indiquer pour chaque produit textile :

- Le minimum de quantité à commander pour répondre aux critères de personnalisation de la FFM ;
- Le tarif unitaire HT en faisant varier les quantités comme suit : 500, 1000, 1500 et 2000 pièces ;
- La provenance.

Le fournisseur sélectionné devra être en mesure de proposer une solution de réassort au cours de la mandature en précisant ses minimums de quantité et le prix unitaire HT pour chaque référence produit ainsi qu'un délai moyen de livraison.



APPEL D'OFFRES

CONDITIONNEMENT & LIVRAISON :

Conditionnement :

Le fournisseur devra conditionner chaque produit sous blister individualisé. Également, le fournisseur devra proposer une solution de conditionnement des packs vestimentaires composés de plusieurs références produits dans des cartons individualisés et nominatifs (listing fourni par la FFM).

Livraison :

La livraison devra intervenir au plus tard le 1^{er} mars 2025 (un point en région île de France).

CANDIDATURE :

Pour répondre à l'appel d'offre, l'entreprise devra adressée sa proposition avant le 19 juillet prochain à Monsieur D'introne Benjamin, Directeur du service communication & marketing : bdintrone@ffmoto.com ou par courrier :

Fédération Française de Motocyclisme
A l'attention de Monsieur D'INTRONE
74 avenue Parmentier
75011 Paris

Chaque participant pourra bénéficier d'un entretien téléphonique avec Monsieur D'Introne avant l'envoi de sa proposition.

**Sur demande, le participant à l'appel d'offre pourra recevoir une dotation complète. Celle-ci devra être restituée à la FFM dans les 3 semaines après réception.*

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.com

ffmoto.org

